

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 14 avril 2017</b>	<b>N° 2017-189</b>

Convocation du 7 avril 2017

Aujourd'hui vendredi 14 avril 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Arnaud DELLU  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX  
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET  
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI  
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Louis DAVID  
Mme Emilie MACERON-CAZENAIVE à M. Eric MARTIN  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h20  
M. Franck RAYNAL à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h10  
Mme Brigitte TERRAZA à M. BOURROUILH-PAREGE jusqu'à 10h15  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h20  
Mme Josiane ZAMBON à Mme Andréa KISS à partir de 12h20  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h55  
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00  
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 11h10  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h10  
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 10h40  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Yohan DAVID jusqu'à 11h45  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h30  
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 11h55  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL jusqu'à 10h00  
Mme Marie RECALDE à M. Jacques GUICHOUX à partir de 11h10  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h50  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20  
M. Thierry TRIJOULET à M. Michel VERNEJOUL à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 14 avril 2017</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	Direction générale des Territoires  <b>Mission contractualisation</b>	<b>N° 2017-189</b>

---

**Contrats de co-développement 2015-2017 - Adaptation des contrats - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Alain CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement 2015-2017 traduisent les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les projets de territoire communaux et métropolitains tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne ainsi les ajustements des contrats demandés par les communes d'Ambès, Bordeaux, Bruges et le Taillan. Ces demandes ont fait l'objet d'une instruction favorable des services concernés et de la Mission Contractualisation.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 des contrats des communes concernées : tableau synthétique des fiches actions et fiches actions modifiées ou nouvelles.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération du 26 juin 2015 n° 2015/0332 et son annexe autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement doit se poursuivre,

**DECIDE**

**Article 1 :** La validation des adaptations aux contrats de co-développement 2015/2017 pour les communes d'Ambès, Bordeaux, Bruges et le Taillan ci annexée.

**Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer un avenant avec les communes d'Ambès, Bordeaux, Bruges et Le Taillan.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH;

Contre : Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 avril 2017

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>5 MAI 2017</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>5 MAI 2017</b></p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Conseiller,</p> <p>Monsieur Alain CAZABONNE</p>
---	--

**Annexe - liste des adaptations validées en Commission Identité Communale - AVRIL  
Contrat de co-développement 2015-2017**

Communes	n°	Titre	Descriptif de la demande de la commune	Proposition d'évolution du contrat	Commentaires
Bruges	Modification de la fiche action N°5	<b>Liaison Centre-Tasta</b>	Dans le cadre de l'aménagement d'un axe structurant entre le quartier Lac et Centre Bruges, Bordeaux Métropole s'est engagé à réaliser les acquisitions de la phase 1 et 3 ainsi que la réalisation de l'avant-projet sur la tranche 1 (Maumey -Aquitaine).  Compte tenu des difficultés pressenties pour certaines acquisitions de la phase 1 et afin de ne pas retarder le projet, la commune demande la réalisation de l'avant-projet également sur la tranche 3 (de Maumey à Jaurès).	Modification de la fiche action afin d'intégrer la réalisation de l'avant-projet sur la tranche 3 de Maumey à Jaurès, en substitution de la fiche action N° 7.	Accord de la commune
Bruges	Suppression de la fiche action n°7	<b>Passage à niveau Fleuranceau et gare tram-train du Médoc et transport express régional</b>	Une étude pour optimiser le fonctionnement du passage à niveau et diminuer son temps de fermeture était envisagée en lien avec Réseaux ferrés de France.  Suite au refus formalisé de la société nationale des chemins de fer français de lancer cette étude malgré les relances de Bordeaux Métropole, cette action ne pourra pas être réalisée.	Suppression de cette fiche en substitution de l'évolution de la fiche action N° 5 Coût estimé à 100 000 €	Accord de la commune
Bruges	Modification de la fiche action N°19	<b>Aménagement nature de la friche ferroviaire Ravezies-La Vache</b>	Ce projet étant un projet intercommunal avec la commune du Bouscat, il a été acté une délégation de maîtrise d'ouvrage de l'opération à Bordeaux Métropole pour en faciliter le pilotage.	Modification de la fiche action 19 afin de modifier la maîtrise d'ouvrage: délégation à Bordeaux Métropole Evolution sans substitution - cette modification n'ayant pas d'impact sur l'équilibre financier de l'action.	Accord de la commune
Ambès	Création d'une nouvelle fiche action	<b>Etude urbaine centre-bourg</b>	La commune souhaite la réalisation d'une étude-urbaine sur le périmètre du centre-bourg de la commune pour analyser l'évolution des besoins et usages de la population, notamment en matière d'équipements publics. Cette nouvelle action serait complémentaire avec les actions en cours concernant l'îlot Montesquieu. De manière complémentaire, une étude sur les aménagements de voirie devrait être réalisée et financée dans le cadre du fonds d'intervention communal.	Création d'une nouvelle fiche action avec comme niveau d'engagement de Bordeaux Métropole, la réalisation de l'étude urbaine (qui serait réalisée par l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine )	Accord de la commune
Ambès	Modification de la fiche action N°4	<b>Immeuble Montesquieu, développement du Pôle santé et commerces: accompagnement technique pour la réhabilitation du bâtiment</b>	Bordeaux Métropole a lancé l'étude de programme en février 2017 .  Un appel à projet a été lancé pour trouver un opérateur, à qui serait confié la conduite d'opération. L'avant-projet et le lancement des consultations de maîtrise d'œuvre ne seraient dans cette hypothèse pas réalisés par Bordeaux Métropole.	Substitution de l'engagement de réaliser les études avant projet et les consultations de maîtrise d'œuvre au profit de la création de l'action ci-dessus. Coût estimé à 40 000€	Accord de la commune
Le Taillan	Création d'une nouvelle fiche action	<b>Rénovation des terrains de pratiques sportives</b>	Afin de sécuriser les pratiques et remettre au normes des équipements sportifs, la commune souhaite dans le cadre du règlement d'intervention sport l'accompagnement de Bordeaux Métropole à la rénovation d'un terrain de football et de deux courts de tennis ainsi que de l'éclairage de l'ensemble.	Création d'une nouvelle fiche action intégrant la rénovation de ces terrains pour un montant de 85 167 € en substitution de l'action N°20 relevant du règlement d'intervention sport	Accord de la commune
Le Taillan	Suppression de la fiche action n°20	<b>Création d'un piscine intercommunale</b>	Le projet de piscine intercommunale ne sera pas réalisé par la commune.	Suppression de la fiche action N°20 au profit de l'action ci-dessus. (montant estimé du fonds de concours RI sport : 450 000 €)	Accord de la commune
Bordeaux	Modification de la fiche action n° 6	<b>Bordeaux Nord: étude urbaine de la Jallère</b>	Réalisation d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage par Bordeaux Métropole avec 4 axes menés simultanément: actualisation du plan guide/suivi des projets/ cohérence des espaces publics/animation du projet.  La ville souhaite mener cette étude en continuité de la validation de l'étude urbaine.	Modification de la fiche action : ajout de l'engagement de réalisation d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage par Bordeaux Métropole. Coût prévisionnel : 496 425 €	Accord de la commune

Bordeaux	Suppression de la fiche action n°97	<b>Offre hôtelière à vocation sociale</b>	Action initialement prévue dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat mais abandonnée.	Fiche-action supprimée et substituée pour le complément de l'étude de la Jallère ci-dessus Coût estimé à 300 000 €	Accord de la commune
Bordeaux	Modification de la fiche action n° 10	<b>Site Tourville - Accompagnement économique du site</b>	La Ville sollicite la réalisation d'une étude avant-projet et la levée des préalables réglementaires en vue de la création d'une voirie pour l'accueil d'entreprises (emplacement réservé au PLU).	Modification de la fiche action N°10 avec ajout des engagements de Bordeaux Métropole: réalisation d'une étude avant-projet et levée des préalables foncier. Coût prévisionnel : 30 000 €	Accord de la commune
Bordeaux	Suppression de la fiche action n°29	<b>Travaux rue Roganeau Nord</b>	Opération décalée à cause du retard dans la validation du programme de rénovation urbaine des Aubiers par l'ANRU	Fiche-action supprimée et substituée pour les nouveaux engagements sur le site Tourville ci-dessus Coût estimé de l'action de 96 000 €	Accord de la commune
Bordeaux	Modification de la fiche action n° 64	<b>Réhabilitation de la maternelle Trébod avant rétrocession</b>	La ville souhaite la réalisation d'une étude avant -projet en complément de l'étude préliminaire déjà prévue au contrat. Cet ajout permettra d'envisager des travaux dans le cadre des négociations du prochain contrat de co-développement.	Modification de la fiche action N°64 avec ajout des engagements de Bordeaux Métropole: étude avant-projet Coût prévisionnel: 50 000€	Accord de la commune
Bordeaux	Suppression de la fiche action n°133	<b>Etude préliminaire de voirie Benauge</b>	Opération décalée à cause du retard dans la validation du programme de rénovation urbaine du secteur Benauge par l'agence nationale de rénovation urbaine.	Fiche-action supprimée et substituée pour le nouvel engagement sur la maternelle Trébod ci-dessus. Coût estimé de l'action de 40 000 €	Accord de la commune
Bordeaux	Modification de la fiche action n° 149	<b>55 000 hectares - étude de faisabilité Brazzaligne</b>	La ville sollicite le démarrage des travaux des plantations sur la fin de ce contrat en vue de la labellisation environnementale du site.	Complément des engagements de Bordeaux Métropole: démarrage des travaux de plantations Coût prévisionnel: 300 000€	Accord de la commune
Bordeaux	Modification de la fiche action n°142	<b>Brazza: rue des Queyries</b>	Travaux reportés à 2018 selon le calendrier du projet urbain.	Les engagements de la fiche-action 142 sont revues à la baisse avec la suppression de la réalisation des travaux. Cette action est substituée pour le démarrage des travaux de la Brazzaligne ci-dessus Coût estimé de l'action: 2 000 000 €	Accord de la commune
Bordeaux	Création d'une nouvelle fiche action	<b>Grand parc - Maison du projet</b>	La ville sollicite une participation financière de Bordeaux Métropole à la maison du projet du Grand Parc dans le cadre d'une convention tripartite.	Création d'une nouvelle fiche-action avec comme niveau d'engagement de Bordeaux Métropole, la participation financière au fonctionnement Coût prévisionnel: 45 940€	Accord de la commune
Bordeaux	Suppression de la fiche action n°33	<b>Plan stratégique local - Aubiers/Benauge</b>	Opération décalée à cause du retard dans la validation du programme de rénovation urbaine du secteur Benauge par l'agence nationale de rénovation urbaine.	Fiche-action supprimée et substituée pour le nouvel engagement sur la maison du projet Grand Parc ci-dessus Coût estimé de l'action: 23 232€	Accord de la commune
Bordeaux	Création de la fiche action n°182	<b>Grand Parc - Amélioration des conditions de circulation et régulation du stationnement rue F. Lévêque - Grand Parc</b>	Dans le cadre du projet de résidentialisation des parkings des bailleurs du Grand Parc, Bordeaux Métropole a acté par délibération de janvier 2016 la création d'un parking silo par PARCUB sur une parcelle mise à disposition par Aquitanis. Cette construction nécessite: - le dévoiement de réseaux sur la parcelle concernée, en particulier un réseau public d'assainissement (financement 215 K€ budget annexe assainissement) - le redécoupage foncier (y compris déclassement domaine public routier) l'étude et les travaux de reprise de la rue François Lévêque (cheminement piéton, stationnement...) dans le prolongement de la rue Finlay et du futur parvis de la polyclinique. Une enveloppe estimative de 320 000 € est à dégager pour financer les aménagements de cette voie (dont 50 000 € en 2017 et 270 000€ en 2018).	Création d'une nouvelle fiche-action avec comme engagement de Bordeaux Métropole: réaliser l'étude de programme - levée des préalables - démarrage des travaux Coût estimatif : 450 000€	Accord de la commune
Bordeaux	Suppression de la fiche-action n°77	<b>Plan de sauvegarde et de mise en valeur: mise à disposition des connaissances Ville</b>	Compte-tenu de la mutualisation intervenue dans ce domaine, la Métropole a récupéré le personnel et les compétences concernées. Cette action n'a donc plus lieu d'être, les montants étant intégrés dans l'impact sur l'attribution de compensation.	Fiche-action supprimée et substituée pour les nouveaux engagements sur la rue F. Levêque au Grand Parc, ci-dessus. Coût estimatif de l'action: 250 000€	Accord de la commune

Bordeaux	Création de la fiche action n°183	<b>Installation d'un refuge urbain</b>	Ce projet était initialement commun avec une commune limitrophe . Cette dernière s'étant retirée du projet, la ville sollicite une substitution afin de financer la part manquante soit 10 000 €.	Création d'une nouvelle fiche-action avec comme engagement de Bordeaux Métropole: financement d'une part complémentaire du refuge urbain. Coût prévisionnel: 10 000€	Accord de la commune
Bordeaux	Suppression de la fiche action n°30	<b>Etudes de requalification des voiries Les Aubiers Sud</b>	Opération décalée à cause du retard dans la validation du programme de rénovation urbaine des Aubiers par l'agence nationale de rénovation urbaine.	Fiche-action supprimée et substituée pour le nouvel engagement concernant le refuge urbain ci-dessus. Coût estimatif du projet: 50 000€	Accord de la commune